

Inutile d'entrer dans le détail des situations compliquées et comiques que crée cet état de choses. Contentons-nous de dire que les auteurs en ont tiré parti avec une dextérité de bon aloi et un esprit qui ne dépareillerait pas une véritable comédie. Rien de plus comique que les brusques alternatives d'espoir et de désespoir produites par les incidents drôles, qui empêchent le jeune avocat et futur époux, resté caché à Paris et retrouvé par hasard, d'opérer le miracle ; rien de plus désopilant que les évolutions et manœuvres des personnages qui gravitent autour du centre de l'action. Finalement, le miracle non accompli devient complètement inutile. Celui qui doit l'opérer, brisé, dans sa fureur d'en être continuellement empêché, une vieille potiche, et un testament, fait au profit de la veuve, en sort tout aussitôt !

La pièce est jouée, dans la note et dans le mouvement voulus, par M<sup>mes</sup> Marguerite Caron, la veuve, Louise Bignon, son amie intime, et Templey, sa femme de chambre. La vérité, qui est plus forte que la galanterie, nous oblige de dire que les principaux rôles d'hommes sont encore mieux tenus par MM. Matras, l'architecte, Le Gallo, le fiancé de la veuve, et Levesque, l'inénarrable petit fonctionnaire de province. Une mention spéciale est due à M. Jean Périer, qui a mis sur pied une figure épisodique de grand couturier qu'on peut considérer comme un chef-d'œuvre du genre ; impossible d'allier plus de naturel et d'aisance à plus de force comique discrète et réjouissante.

\* \*

THÉÂTRE DE L'ODÉON. — *Les Appeleurs*, pièce en trois actes, de M. Ambroise Janvier.

Cette pièce repose sur une thèse que Schopenhauer a le premier nettement formulée, à savoir : que la nature, soucieuse de conserver ses créations et ses créatures, nous tend par de nombreuses illusions, comme l'amour, la gloire, le plaisir, le bonheur, de véritables pièges pour nous forcer ainsi à supporter les charges et les déboires de la vie, dont on se débarrasserait au plus vite sans toutes ces illusions. Le philosophe de Francfort compare ces pièges de la nature aux appeaux dont on se sert pour capturer certains oiseaux. Ces appeaux on les nomme des « appeleurs » sur les bords de la Loire ; ce sont des canards domestiques dressés pour attirer les canards sauvages.

Dans la pièce de l'Odéon, les « appeleurs » sont les membres d'une famille formée d'un ancien juge de paix, de sa femme et de sa charmante fille, qui mènent à la campagne une vie modeste, mais heureuse. Par le bonheur même de leur existence, ces braves gens deviennent des « appeleurs » ; on les cite à dix lieues à la ronde pour prouver qu'après tout la vie n'est pas sans agrément. Un jeune homme qui a presque sombré dans les aventures parisiennes et s'est enfui au pays des « appeleurs », se sent même tellement attiré par leur félicité qu'il aspire à la main de la jeune fille et l'obtient. Cela sera la perpétuation de la race.

Mais tout bonheur n'est qu'une illusion et la famille heureuse doit en faire bientôt la triste expérience. Le fils unique, qui sert la patrie au Tonkin, est tombé entre les mains de pirates et son malheureux sort ne semble pas douteux. La terrible nouvelle est d'abord cachée à la famille ; elle n'est connue que d'une jeune servante, type extraordinaire de bigoterie bornée et féroce, qui déteste ce bas monde et n'aspire qu'aux joies du ciel. Elle aussi appartient au genre des « appeleurs » ; c'est par la félicité du paradis qu'elle opère. Après avoir communiqué à sa jeune maîtresse, sa sœur de lait, les nouvelles du Tonkin, elle lui arrache le vœu d'entrer au couvent des Trappistines, si le jeune soldat est par hasard sauvé et revient en France. Cette scène, insuffisamment amenée et conduite avec plus de brutalité que de vigueur dramatique, a provoqué des protestations énergiques aux loges et à l'orchestre. Elle a décidé de l'insuccès de la pièce.

Le dénouement est d'ailleurs assez faible. Le fiancé rapporte du Tonkin la certitude que le jeune héros est bien mort, tué par une balle au front et sans avoir souffert. Le fameux vœu ne s'oppose donc pas au mariage des jeunes gens, mais le bonheur a quitté pour jamais la famille des « appeleurs ». Les jeunes mariés en pourront encore donner aux autres des illusions ; mais eux-mêmes sauront désormais que le bonheur durable n'est pas de ce monde et ne seront que des « appeleurs » sans conviction.

Cette pièce n'a pas réussi, malgré une distribution assez satisfaisante et le talent éclatant de M<sup>lle</sup> Sylvie, qui a fait de la jeune servante bigote une figure remarquable de vérité et d'intensité d'expression. Mais le titre si original de la pièce pourrait bien rester dans la langue courante.

O. BERGGUEN.

PETITES NOTES SANS PORTÉE <sup>(1)</sup>

LXI

## LE CRÉPUSCULE DES DIEUX... WAGNÉRIENS — ET LA REVANCHE DU QUATUOR

Pour Armand Parent.

— Si l'évolution s'accroît, il faudra bientôt plaider pour Wagner...  
— Allons, bon ! Quelle boutade nouvelle ? Et 1903, l'an de Berlioz, ne doit-il pas s'enorgueillir du *Monument* de son rival ? Après Beethoven, Wagner : et les statuaires allemands ne chôment pas !

— Qu'importent les statues ? C'est le crépuscule qui tombe, ... le soir prévu par les fatalistes. Ma boutade n'est que l'écho de l'histoire en germe, d'un pressentiment qui prend corps.

— Oui, Rubinstein mourant murmurait : « N'est-ce pas le *Crépuscule des Dieux* qui commence déjà pour notre art ? »

— Des dieux... wagnériens seulement ! Entendons-nous. Jamais l'art musical n'est apparu plus vivant. Jamais la France ne s'est montrée plus musicale... ou plus mélomane. L'ombre descend, mais elle n'atteint que la splendeur de l'épopée légendaire, du drame héroïque et du théâtre allemand. L'ombre plus longue ne semble menacer que les fières divinités de Bayreuth ou de Wahnfried... ou, du moins, leurs trop dociles prosélytes. Mais Brünnhilde expirante, à l'heure où les feux du bûcher terrestre et du soir s'élancent vers le Walhall en péril, ne salue-t-elle pas la blanche aurore de l'Humanité sauvée par l'Amour ?

— Votre symbolique image veut dire tout simplement que le dieu Wagner s'est donné des verges pour se fouetter...

— Et que le Wagnérisme aura contribué, par sa *musicalité* plutôt difficile, à nous réconcilier avec le grand art. Tel *Parsifal* a reconquis la Sainte-Lance...

— Et nous en abusons pour lui percer le flanc : c'est ce que le vieux Cherubini, plus naïvement prosaïque, appelait « battre sa nourrice ». Consultez Berlioz... Histoire éternelle !

— Toujours est-il que la renaissance entrevue par nous (2) s'est développée dans le sens de l'art pur. Ainsi rêvais-je naguère, en applaudissant un bon quatuor.

— Un quatuor ! D'abord, de qui donc ou de quoi parlez-vous ? Est-ce d'une œuvre rare ou d'un excellent groupe d'exécutants ? Car le français n'est pas toujours clair, même quand il recourt au vocabulaire étranger...

— De l'un et de l'autre, et vous comprendrez tout à l'heure. Je parle du *Quatuor Parent*, qui favorise ma démonstration.

— Là-bas toujours, au quartier de la *Carmélite*, à la *Schola Cantorum* ?

— Non plus ! Mais en plein Paris parisiennant, cette année. Tous les vendredis soirs, avenue de l'Opéra, dans cette nouvelle salle de l'*Æolian*, trop blanche avec trop d'électricité, très américaine en ce quartier positif, à deux pas du Café de Paris, parmi les palissades vertes du *Métro* prochain... L'art pur n'est point déplacé dans ce décor : il le fait oublier ; c'est un bienfait. La beauté des sons corrige le *modern style* ; l'oreille console voluptueusement la vue. La musique de chambre est une austère enchantresse ; telle, au dehors, la lune brille : un clair de lune bleu qui purifie tout !

— La musique de chambre a le don de vous émouvoir...

— Je ne suis plus le seul. Et le snobisme a fait place à de réelles sympathies, de plus en plus exigeantes. Au reste, le quatuor Parent peut répondre à ces exigences flatteuses. Il a déjà fait ses preuves. N'est-ce pas lui qui, deux ans de suite, à la *Schola*, parcourut la gamme immense des dix-sept quatuors de Beethoven ? L'abbé Lacuria manquait à ces communions musicales. Ce quatuor est nourri des maîtres : cette année même, il aura bien mérité de l'Art. De Jean-Sébastien Bach à M. Vreuls, en repassant par Beethoven, un édifiant raccourci de la musique de chambre et de son instructive évolution dans le temps ! Ils nous parlent bas, comme des amis respectés, les maîtres divins. Avec tout leur beau fracas les Dieux wagnériens n'ont pas atteint à leur cordiale éloquence, et l'Olympe de l'adagio bienheureux, dans le *quatuor VIII* du dieu Beethoven, a des caresses magnanimes, inconnues des sauvages voluptés du Walhall. Haydn, Mozart, Beethoven, les maîtres, les anciens, ne sont plus nos seuls éducateurs ; leurs héritiers apparaissent : Schubert et Schumann, avec des tendresses nouvelles. Et des comparaisons s'imposent : César Franck, en face de Johannes Brahms. Un brillant tournoi ! César Franck, le bon père Franck, le passionné directeur de conscience esthétique, le précurseur subtil de toute la rénovation musicale, le mystique suave, le Wagnérien plein de rêves, que les sages

(1) Voir le *Ménestrel* des 10 et 24 août, 7, 14 et 21 septembre, 5 et 19 octobre, 2 et 23 novembre 1902, 18 janvier et 8 février 1903.

(2) Cf. le *Ménestrel* des 14 avril et 19 mai 1901.



partisans de Brahms appellent, avec une appréhension mêlée de respect, un grand rhétoricien romantique...

— Je pressens que vous êtes plutôt franckiste.

— Ce qui ne m'empêche pas de saisir la conviction des Brahmites, je n'ose dire, avec l'Ouvreuse, des Brahmanes... La conviction n'est-elle pas toujours sacrée, cependant? Brahms, ce dernier classique, ce *B. n° 3*, au dire des Allemands antiwagnériens (il y en eut)! Brahms, si supérieur en sa musique de chambre où son âme couve sous la forme!

— Si j'en crois un récent article de la très artistique *Revue Bleue*, intitulé « l'avènement d'une renommée musicale », il nous resterait encore à le « découvrir »?

— En dépit des avocats du pittoresque, qui nous conseilleraient plutôt de le « recouvrir »... Mais l'ironie n'est qu'un feu de paille et l'art demeure. Brahms ne disparaîtra point tout entier. Ses quatre académiques symphonies pâliront seulement un peu devant ses deux grands sextuors à cordes, véritables « cartons de symphonies », à la pâte généreuse, à la ligne grandiose, aux allures orchestrales d'jà! Le second surtout : le sextuor en *sol*! Je viens de réentendre le premier, en *si bémol* (*op. 48*), une belle promesse de jeune homme (qui semble justifier la prophétique ardeur de Schumann), à la fin de la *Séance Brahms* que Parent nous réservait.

— Ces *monographies* musicales doivent offrir la séduction d'un portrait, d'une image définitive.

— Oui, quand elles sont encadrées en de justes limites. Et Parent, qui n'est pas seulement un impérieux *streichquartettdirector* (pour forger, avenue de l'Opéra, ce mot bien parisien), joint à la certitude fougueuse de son archet l'art de composer un programme. Maintes fois, entre deux séances de « portraits anciens », les modernes font irruption, curieusement. C'est ainsi que, le vendredi 6 février 1903, le *Quatuor slave* de Glazounow terminait la soirée que l'*Op. 10* de l'un des nôtres avait commencée. Debussy, Glazounow : un Français, un Russe; tous deux ultra-modernes, mais si différemment, n'est-ce pas?

— Une antithèse à tenter un Victor Hugo qui serait moins profond que subtil...

— En effet! Deux climats, deux âmes : Glazounow, le Slave au chant *tointain*, qui modèle sa fantaisie presque orientale dans la belle pâte maintenue du quatuor classique, l'exotique aux rythmes farouches, qui glisse dans l'œuvre traditionnelle le goût du terroir et l'odeur de la patrie! Parfois il évoque Schubert sentimental par l'accent populaire égrené dans le cliquetis des pizzicati. Ce *Quatuor slave* est la Russie qui songe ou qui danse, qui s'égare mélancoliquement, loin des humains, au fond de la forêt bruisante, avant de se mêler aux rudes ébats de la foule : alors, c'est la joyeuse folie du mouvement, la « fête slave », avec son brjo descriptif et dansant qui paraît envahir l'idéale musique de chambre après l'orchestre...

— Et Debussy?

— Tout intimité, tout rêve. La vie intérieure d'une pensée flottante. Le dédain mystérieux d'un solitaire sans foi ni loi pour toute l'épaisse réalité qui l'effleure sans l'asservir...

— Suggestion charmante! Mais est-ce encore là du quatuor?

— En tous cas, c'est le charme rare, un peu *migraineux* toujours, d'un quatuor impressionniste...

— Impressionniste, un quatuor?

— Et pourquoi pas? Et je veux employer ce mot d'*impressionnisme* à seule fin d'éviter le grand mot trop défloré : *poésie*. Amour, poésie, beauté, grands mots divins dont on abuse... Mais ne vous ai-je point déjà fait pressentir ici qu'il y a deux impressionnismes (1) : l'un coloré, sanguin, sous le soleil; et Glazounow serait le Charpentier du *Quatuor slave*. L'autre, estompé, nocturne, épars, ennemi de la couleur vive; et cet *Op. 10* présage l'auteur futur de *Pelléas*...

— Futur? Quel est ce lapsus? Il m'étonne du loyal amoureux des dates que vous êtes...

— Oui-da! La première audition de cet *Op. 10* remonte au samedi soir 9 janvier 1897. Je ne sais ce qu'en penserait notre vieux Berlioz, le Virgilien passionné, qui considérerait le quatuor comme la pierre de touche d'un musicien sans, d'ailleurs, avoir jamais osé traiter ce genre délicat... Mais qu'il interprète les jeunes ou les maîtres, le quatuor Parent reçoit de justes bravos qui démontrent à souhait la revanche recueillie du Rêve.

(A suivre.)

RAYMOND BOUYER.

(1) Cf. le *Ménestrel* du 18 mai 1902 : *L'Impressionnisme en musique*.

## OUVERTURE DU CONCOURS POUR LE PRIX LOUIS DIÉMER

Voici le programme officiel de ce concours, dont nous avons déjà, on se le rappelle, fait connaître les conditions générales :

Par suite de la donation faite par M. Louis Diémer et acceptée par décrets des 16 juillet et 23 novembre 1902, un concours triennal est institué à partir de 1903 entre les lauréats des classes de piano (hommes) du Conservatoire national de musique et de déclamation, ayant obtenu le premier prix dans les dix années précédentes.

Les candidats devront se faire inscrire par lettre adressée au secrétariat du Conservatoire, du 15 mars au 15 avril, dernier délai. Ils indiqueront leurs nom, prénoms, âge, domicile, et le titre des morceaux qu'ils exécuteront. Avis leur sera donné de leur inscription; si, dans la huitaine, cet avis ne leur est pas parvenu, ils devront en informer le secrétariat.

Le concours aura lieu au mois de mai dans la grande salle, en séances auxquelles le public sera admis à assister sur invitations délivrées par l'administration du Conservatoire. Les concurrents dûment inscrits seront convoqués dix jours à l'avance par lettre recommandée.

Ils seront entendus successivement dans l'ordre alphabétique, la lettre par laquelle la liste commencera étant tirée au sort par les soins du secrétariat.

Les épreuves du concours, qui seront subies en deux jours, comprendront l'exécution :

Le premier jour :

1<sup>o</sup> De deux morceaux imposés :

a. Sonate (op. 57), de BEETHOVEN;

(Avec toutes les reprises de l'*Andante*; Finale sans autres reprises que celles du *Presto finale*.)

b. Études symphoniques (op. 13), de R. SCHUMANN;

(1<sup>re</sup> variation sans reprises; 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> variations avec la 1<sup>re</sup> reprise; 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> variations sans reprises; 9<sup>e</sup> variation avec la 1<sup>re</sup> reprise; 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> variations et le finale sans aucune reprise.)

Le lendemain :

2<sup>o</sup> De quatre morceaux choisis par chaque concurrent de la façon suivante :

c. 4<sup>e</sup> Ballade ou Fantaisie (op. 49), de CHOPIN.

d. Une Mazurka (au choix), de CHOPIN.

e. Un Prélude (au choix), de CHOPIN.

f. La Clochette (d'après Paganini), de LISZT, ou l'Étude en forme de valse, de Camille SAINT-SAËNS.

Ces morceaux seront exécutés de mémoire sur un piano fourni par le Conservatoire.

Le jury sera présidé par le Directeur du Conservatoire et se composera, en outre, de dix membres au moins et de douze au plus, choisis par le président parmi les artistes d'une compétence notoire, compositeurs et virtuoses ou professeurs de piano, français et étrangers. Les professeurs des classes de piano du Conservatoire, en activité, ne pourront faire partie du jury.

Le chef du secrétariat du Conservatoire remplira les fonctions de secrétaire du jury avec voix consultative.

Le vote aura lieu au scrutin secret.

En principe, le prix devra être unique. Cependant le jury pourra décider, par un vote réunissant les deux tiers des voix, le partage du prix entre deux concurrents.

Le prix sera décerné à la majorité absolue, soit la moitié des voix plus une; mais, s'il y a lieu à partage, la désignation des lauréats devra être faite à la majorité des deux tiers des voix. Lorsque le jury aura décidé qu'il y aurait partage, mais que, après trois tours de scrutin, un seul concurrent aura obtenu la majorité des deux tiers des voix, le prix sera décerné en entier à ce dernier. Si aucun des concurrents ne réunit cette majorité des deux tiers des voix, on renoncera au partage et le prix sera décerné au seul concurrent qui obtiendra la majorité absolue.

Si, après trois tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, le montant du prix sera mis en réserve pour un des concours ultérieurs qui, en ce cas, réunira deux lauréats; en aucun cas il ne sera attribué plus de deux prix la même année.

Un diplôme commémoratif sera délivré par le Conservatoire à tout titulaire du prix unique ou partagé.

Des mentions honorables, au nombre de deux, pourront être accordées par le jury aux candidats qui auront obtenu le plus de suffrages. Ils recevront également un diplôme commémoratif.

Les concurrents ayant remporté un prix Louis Diémer ne pourront plus se présenter aux concours suivants. Les titulaires de mentions ne sont pas compris dans cette exclusion, mais ils ne pourront être désignés par le jury pour une nouvelle mention.

Le prix est de la valeur de quatre mille francs en espèces; en cas de partage, chaque lauréat recevra la somme de deux mille francs, à moins qu'il n'existe une réserve provenant des concours antérieurs; dans ce cas, les lauréats recevront chacun quatre mille francs.

Le paiement sera effectué au secrétariat du Conservatoire.